



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin consolide sa pratique en fiscalité transactionnelle avec l'arrivée de Thomas Claudel en tant qu'associé

Paris, le 3 juin 2024

Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Thomas Claudel
tclaudel@cazalsmanzo.com



Le Cabinet est heureux d'annoncer l'arrivée, cette semaine, de Thomas Claudel en qualité d'associé.

Thomas est particulièrement reconnu pour son expertise en fiscalité des transactions, françaises et internationales. Il accompagne régulièrement les fonds d'investissement, les entreprises, leurs fondateurs et dirigeants, lors d'opérations de private equity, de fusion-acquisition et de restructuration. Il conseille également les groupes français et internationaux sur nombreux aspects fiscaux de leurs opérations exceptionnelles et quotidiennes.

Thomas intervient aussi auprès d'une clientèle privée, dont des dirigeants d'entreprise, en matière de fiscalité patrimoniale.

Il accompagne ses clients à l'occasion de procédures de vérification et de contrôle en matière fiscale, tant lors des phases précontentieuses que contentieuses.

Avant de rejoindre Cazals Manzo Pichot Saint Quentin, Thomas a exercé au sein des cabinets Freshfields Bruckhaus Deringer, Latham & Watkins et Hogan Lovells.

L'arrivée de Thomas Claudel en qualité d'associé s'inscrit dans la volonté du Cabinet de poursuivre sa croissance après 10 ans d'existence, en consolidant son positionnement d'acteur de premier plan, notamment en matière de fiscalité transactionnelle.

Ce sont dorénavant sept associés, aux pratiques et expertises transversales et complémentaires, qui accompagnent les clients du Cabinet sur l'ensemble de leurs problématiques fiscales, renforçant ainsi la position du Cabinet d'acteur de référence de la fiscalité.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses sept associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.